

Concours

enseignement

PRÉPARATION

AUX **FAITS DE LANGUE**

CAPES et tronc commun de l'Agrégation d'anglais

270 exercices
50 rappels de cours
30 faits de langue
10 sujets d'épreuve
(phonologie incluse)

Lionel Dufaye

Avec la collaboration de
Loulou Kosmala

 OPHRYS

Concours

enseignement

PRÉPARATION AUX *FAITS DE LANGUE*

CAPES et tronc commun de l'Agrégation d'anglais

270 exercices
50 rappels de cours
30 faits de langue
10 sujets d'épreuve
(phonologie incluse)

Lionel Dufaye

Avec la collaboration de
Loulou Kosmala

 OPHRYS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
<i>La structure du livre</i>	<i>9</i>
<i>Conventions typographiques</i>	<i>10</i>
<i>Corpus et références</i>	<i>10</i>
 PARTIE 1 : RAPPELS.....	 11
CHAPITRE 1 : La syntaxe.....	13
I. Les catégories syntaxiques.....	13
II. Les groupes / syntagmes.....	24
III. Les propositions.....	40
<i>A. Les trois grands types de propositions.....</i>	<i>40</i>
<i>B. Les quatre grands types de subordonnées.....</i>	<i>41</i>
IV. Les fonctions syntaxiques.....	51
<i>A. Les fonctions des Groupes Nominaux.....</i>	<i>54</i>
<i>B. Les fonctions des Groupes Prépositionnels.....</i>	<i>55</i>
<i>C. Les fonctions des Groupes Adjectivaux.....</i>	<i>56</i>
<i>D. Les fonctions des Groupes Adverbiaux.....</i>	<i>56</i>
<i>E. Les fonctions des Propositions.....</i>	<i>57</i>
 CHAPITRE 2 : L'énonciation	 65
I. Proposition, phrase, énoncé	65
II. Sémantique et pragmatique : les fonctions.....	66
III. Les actes d'Austin.....	68
IV. Déixis et anaphore.....	74
<i>A. Déixis.....</i>	<i>74</i>
<i>B. Anaphore</i>	<i>75</i>
V. (Co-)locuteur et (co-)énonciateur.....	83
VI. Quantité et Qualité	89
 CHAPITRE 3 : La phonologie	 99
I. La transcription.....	100
<i>A. La transcription : Southern British English / General American.....</i>	<i>105</i>
<i>B. Formes fortes et faibles des mots grammaticaux.....</i>	<i>109</i>
II. L'accentuation.....	114
<i>A. Schéma accentuel des mots dissyllabiques.....</i>	<i>114</i>
<i>B. Influence des terminaisons.....</i>	<i>119</i>
<i>C. Autres schémas accentuels et mots composés</i>	<i>126</i>
III. La graphophonologie.....	133
<i>A. Valeurs brèves et libres des voyelles accentuées</i>	<i>133</i>

B. Prononciation de certains digraphes	139
C. Quelques contextes particuliers	143
IV. La prosodie	146
A. Délimitation des groupes intonatifs	146
B. Identification de la syllabe nucléaire	150
C. Schémas intonatifs	154

PARTIE 2 : LES FAITS DE LANGUE 159

Chapitre 4 : Le Groupe Verbal 165

I. Les types de procès	165
A. Verbes intransitifs, (mono)transitifs, ditransitifs	166
B. Verbes d'action et verbes d'état	172
C. Les types de procès : état, activité, accomplissement, achèvement, sémelfactif	174
II. Le passif	182
A. Sur la structure du passif	182
B. Diathèse active versus diathèse passive	184
C. Le passif en GET	185
D. Passif et pseudo-passifs avec NEED et WANT	186
III. L'aspect BE -ING	189
A. BE -ING : Valeur temporelle (dite progressive)	190
B. BE -ING : Valeur temporelle + modale	191
C. BE -ING : Valeur modale interprétative (notionnelle)	192
D. BE -ING : Valeur modale appréciative	193
E. Valeur modale inter-subjective	193
IV. L'aspect HAVE - EN	196
A. Le present perfect sans complément de durée	196
B. Le present perfect progressive sans complément de durée	198
C. Le present perfect (progressive) avec complément de durée	199
D. Remarques sur le past perfect / pluperfect	202
V. Les modaux	208
A. WILL	216
B. SHALL	227
C. MUST	236
D. MAY	242
E. CAN	250
F. NEED	260
G. DARE	265
VI. Le prétérit et le prétérit modal	268
VII. DO	273
A. DO lexical	273
B. DO auxiliaire	274
C. DO substitut	275

D. DO IT / THIS / THAT	276
E. DO SO	277
VIII. Ø V / To V / V-ing	279
A. À propos de TO dans les infinitifs	279
B. À propos de V-ING : participe présent versus gérondif	280
C. TO V or not TO V	281
D. TO V versus V-ING (gérondif)	285
E. Ø V versus V-ING (gérondif)	289
CHAPITRE 5 : Le Groupe Nominal	293
I. Les types de noms	293
A. Noms propres / Noms communs	294
B. Dénombrables, indénombrables, et pluralia tantum**	294
C. La structure du Groupe Nominal	295
II. Ø / A / THE	304
A. Ø Noun	304
B. A Noun	305
C. THE Noun	308
III. IT / THAT / THIS / SO	311
A. IT versus THAT	312
B. THAT versus THIS	313
C. Remarques à propos de SO	317
IV. Les Quantifieurs	319
A. La Quantification négative : ANY et NO	320
B. La quantification paucale : (A) LITTLE / FEW, SEVERAL et SOME	325
C. La quantification multale : MUCH et MANY	333
D. La quantification totalisante : EACH, EVERY, ALL et WHOLE	337
V. Les constructions à deux noms	345
A. Le génitif morphologique (N'S N)	346
B. N of N ^{repère} versus N ^{repère} 'S N	359
C. N of N ^{repère} versus N ^{repère} N	361
D. N ^{repère} 's N versus N ^{repère} N1	364
VI. Les adjectifs	367
A. La distribution des adjectifs : épithète, attribut ; apposé, postposé	367
B. Les critères de typicalité des adjectifs	369
C. La relation sémantique-syntaxe	372
CHAPITRE 6 : La Phrase complexe	381
I. Juxtaposition, coordination, subordination	381
A. Coordination et contraintes syntaxico-sémantiques	384
B. La sémantique de la coordination	385
C. Énumération avec AND et OR	386
II. Les subordonnées relatives	389
A. Les relatives comme détermination rhématique	391

<i>B. Les propositions relatives infinitives (PRI)</i>	400
<i>C. Les syntagmes pronominaux à relative intégrée (SPRI)</i>	406
<i>D. Preposition stranding** versus Preposition fronting**</i>	409
III. Les structures clivées et pseudo-clivées	415
<i>A. Les structures clivées</i>	418
<i>B. Les structures pseudo-clivées</i>	420
IV. Les structures causatives	424
<i>A. De la causalité à la causativité</i>	425
<i>B. Sémantique des structures causatives</i>	430
V. Les structures résultatives	440
<i>A. La syntaxe des résultatives</i>	440
<i>B. La sémantique des résultatives</i>	444
<i>C. Conclusion sur les résultatives</i>	449
PARTIE 3 : SUJETS TRAITÉS	453
Glossaire	487
Ressources complémentaires	513

CHAPITRE 1

La syntaxe

Cette section propose des exercices de rappel pour les faits de langue niveau CAPES / agrégation tronc commun. Pour les étudiants les moins avancés, il est recommandé de commencer par une révision complète des bases avec la dernière version de la *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes* de Claude Rivière. Ce conseil est notamment pertinent si les exercices de niveau rappel vous semblent déjà compliqués.

I. LES CATÉGORIES SYNTAXIQUES

RAPPELS

La **nature** des mots se subdivise en **9 catégories**.

Le nom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, l'interjection constituent les catégories lexicales productives, et donc un paradigme** ouvert (il est fréquent de créer de nouvelles unités).

Le pronom, le déterminant, la conjonction, la préposition constituent les catégories grammaticales faiblement productives, et donc un paradigme fermé (il est rare de créer de nouvelles unités).

Chacune de ces catégories se subdivise en sous-catégories qui doivent également être rappelées dans le cadre de la description du fait de langue. Voici un tableau des principales catégories et sous-catégories.

Catégories	Sous-catégories courantes
Nom (substantif)	- propre - commun (indénombrable / dénombrable singulier ou pluriel / <i>plurale tantum</i>)
Adjectif	- épithète (antéposé, postposé) - attribut

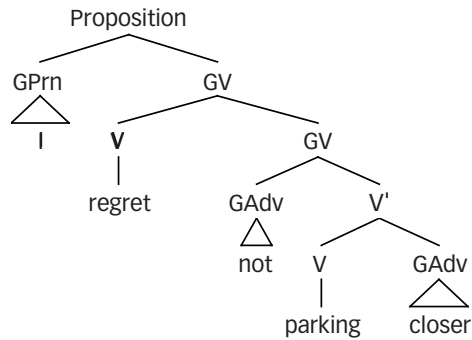
Catégories	Sous-catégories courantes
Déterminant	- article - démonstratif - possessif - quantificateur - numéral cardinal / ordinal - interrogatif - relatif
Pronom	- personnel - quantificateur - relatif - interrogatif
Verbe	- auxiliaire - lexical (d'activité / d'état) - copule**
Adverbe	- interrogatif (e.g. <i>how high</i>) - de syntagme (<i>only, completely</i>) - de phrase : adjoints**, conjoints** et disjoints** (voir exemples dans la partie IV de ce chapitre sur la fonction des groupes adverbiaux). Les adverbes sont également sous-catégorisables selon leur sémantique comme les circonstants : de négation (<i>not, never...</i>), de lieux (<i>outside, away...</i>), de temps (<i>yesterday, currently...</i>), de degré (<i>very, quite, so...</i>), de fréquence (<i>often, regularly...</i>), de modalité (<i>maybe, certainly, probably...</i>), d'argumentation (<i>however, yet, first...</i>)...
Préposition	- particule : <i>to look <u>up</u> a word.</i> (intransitive) - transitive : <i>to climb <u>up</u> the tree.</i>
Conjonction	- de coordination - de subordination
Interjection	

Notez que parfois seule la sous-catégorie est mentionnée ; ainsi, on parle généralement d'« auxiliaire » pour « verbe auxiliaire » ou d'« article défini / indéfini » pour les déterminants A / THE. Notez également que certaines sous-catégories peuvent qualifier plusieurs catégories ; ainsi, l'attribut peut relever de l'adjectival comme du nominal, ou encore on peut avoir des pronoms relatifs comme des déterminants relatifs (e.g. *The house whose windows were broken was said to be haunted*).

♦ Identification syntaxique

La plupart des faits de langue n'appellent pas à justifier votre étiquetage. Ainsi, dans *The biggest truck had broken down*, le Groupe Nominal souligné sera décrit comme un GN sujet dont le noyau est le nom commun dénombrable *truck* au singulier déterminé par l'article défini *the* et

En arborescence simplifiée :



Ainsi que le rappelle cet exemple, **un « groupe » peut n'être constitué que d'un élément**. Par exemple, la plupart du temps un Groupe Pronominal se résume à un simple pronom. De même, la plupart des Groupes Adverbiaux ne sont constitués que d'un adverbe isolé (*not* et *closer* dans notre exemple). Idem pour les Groupes Adjectivaux. Les verbes intransitifs sont souvent isolés aussi, de même que la plupart des Groupes Déterminatifs ne sont constitués que d'un seul élément. Pour illustration, dans les deux cas suivants, que le sujet ait 11 mots comme dans le Groupe Nominal du premier exemple ou 1 seul mot comme dans le Groupe Pronominal du second, on parle de « Groupe » :

The thing that your elder brother said before he left yesterday puzzles me.
It puzzles me

Par ailleurs, **un groupe peut enchâsser d'autres groupes dans sa structure**. Par exemple, un Groupe Nominal peut inclure un Groupe Adjectival, un Groupe Prépositionnel, une proposition... Un Groupe Verbal peut inclure des Groupes Nominaux (complément sujet, complément objet), une proposition...

[The] thing [that your elder brother said [before he left yesterday]] puzzles me.

Le GN sujet = [[GD] nom [Proposition relative]]

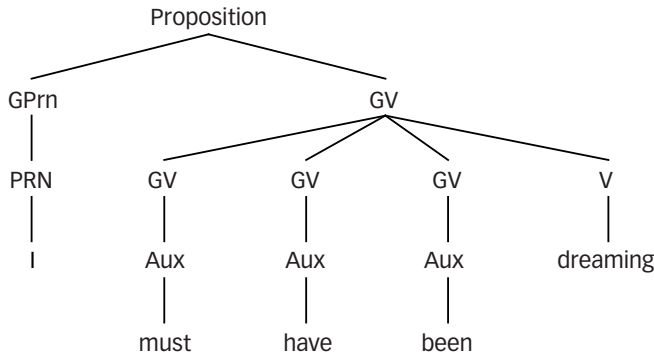
Ainsi, un groupe pouvant enchâsser d'autres groupes pouvant eux-mêmes enchâsser d'autres groupes, la syntaxe est un processus récursif virtuellement infini, qui permet de créer des phrases de plusieurs pages si on le souhaite (cf. le chapitre 21 du roman *Zone* de Mathias Mé-nard, sorti en 2007, est une seule phrase de près de 12,000 mots).

On retiendra deux principes corrélatifs :

Principe 1 : tout Groupe d'une catégorie X a pour noyau un X. Autrement dit :

- Tout GN a pour noyau un nom
- Tout GPrn a pour noyau un pronom
- Tout GV a pour noyau un verbe
- Tout GAdj a pour noyau un adjectif
- Tout GAdv a pour noyau un adverbe
- Tout GP a pour noyau une préposition
- Tout GD a pour noyau un déterminant
- Tout GC a pour noyau une conjonction

C'est le mode de description que nous privilégierons. Cela étant, compte tenu des enjeux de l'épreuve, vous pouvez, pour des questions de simplicité, préférer une structure « plate ». Dans ce cas, on privilégie le verbe lexical comme le noyau de tout GV. Dans cette conception simplifiée, chaque auxiliaire constitue un GV qui précède et détermine le noyau lexical.



D'autres cas, comme le Groupe Déterminatif, la coordination, les relatives, les interrogatives..., mériteraient que l'on adopte un modèle syntaxique plus rigoureux, et plus souple. Mais, privilégiant la simplicité, nous adoptons une position pragmatique, qui consiste à estimer que les aspects syntaxiques plus techniques peuvent être éludés le temps d'une épreuve de faits de langue pour non spécialistes, sans que cela ne nuise significativement au reste de l'analyse.

EXERCICES

★ A1. Identifiez la catégorie des groupes soulignés : GN, GV, GP...

1. John's new teacher will explain it to you later.
2. John's new teacher will explain it to you later.
3. John's new teacher will explain it to you later.
4. John's new teacher will explain it to you later.
5. John's new teacher will explain it to you later.
6. John's new teacher will explain it to you later.
7. John's new teacher will explain it to you later.
8. John's new teacher will explain it to you later.
9. John's new teacher will explain it to you later.
10. John's new teacher will explain it to you later.

★★ B1. Identifiez la catégorie des groupes soulignés : GN, GV, GP...

1. She spent many a long, dreary winter's evening feeling melancholy, alone by the fireplace.
2. She spent many a long, dreary winter's evening feeling melancholy, alone by the fireplace.
3. She spent many a long, dreary winter's evening feeling melancholy, alone by the fireplace.

CHAPITRE 2

L'énonciation

Cette section propose un rappel de notions et concepts d'énonciation nécessaires à la structuration de vos argumentations. Il faut toutefois garder à l'esprit que l'énonciation n'est pas une théorie uniforme ; il s'agit plus d'une méthodologie d'analyse, dont il existe des variantes selon les écoles. Tous les enseignants ne recourent pas forcément aux mêmes concepts. Dans les détails, tous n'ont pas non plus exactement les mêmes définitions. Dans ce livre, nous nous sommes efforcés d'adopter une approche qui, nous l'espérons, reste compatible avec la diversité des cours qui préparent à l'épreuve. Lorsque nous utiliserons des concepts qui ne font pas nécessairement partie du cadre d'analyse de certaines approches, comme la Quantité et la Qualité, nous les définirons de la manière la plus transparente possible de sorte que vous puissiez facilement y voir une résonance avec vos propres cours.

Il faut considérer que dans le cadre d'un traitement de fait de langue, la précision théorique n'est jamais une fin en soi ; ce qui est important reste la capacité à sentir le sens du texte et à analyser les faits de langue avec justesse et bon sens. Mieux vaut une explication claire et intelligemment formulée qu'une analyse jargonante qui donnera l'impression de plaquer un cours figé.

I. PROPOSITION, PHRASE, ÉNONCÉ

Comme cela a été rappelé dans le chapitre précédent, la **proposition** est une unité syntaxique ayant pour noyau un verbe.

La **phrase** peut être constituée d'une ou de plusieurs propositions. Dans sa conception la plus triviale, elle s'ouvre avec un mot initial avec majuscule et se clôture avec une ponctuation forte : « . », « ? », « ! », voire « ... ».

La syntaxe de l'**énoncé** n'est pas la syntaxe de la phrase. La phrase se définit comme une séquence grammaticalement bien formée. Ce n'est pas forcément le cas pour l'énoncé. Ainsi, *Moi, franchement, le champagne, bof...* est un énoncé, mais ça n'est ni une proposition (pas de verbe) ni une phrase au sens où l'on n'identifie pas la syntaxe canonique sujet – verbe – objet. En revanche, *La voiture de mon père est rouge* est une phrase bien formée. Mais serait-elle spontanément énoncée ? Plus probablement, un locuteur français dirait *La voiture de mon père, elle est rouge*, ou encore *Mon père, il a une voiture rouge*, ou encore *Mon père, lui, sa voiture elle est rouge*, etc. Ces variations, qui pourraient sembler aléatoires, sont les révélateurs de notre activité langagière la plus fondamentale, et c'est par leur observation que nous pouvons avoir accès à la compréhension de ce que nous faisons sans nous en apercevoir lorsque nous produisons du langage. Contrairement à la phrase, qui est un objet d'étude syntaxique, l'énoncé ne peut pas être construit pour les besoins d'une démonstration, il surgit spontanément, il se constate. Pourquoi a-t-on une relative en WH- alors que THAT semble tout aussi correct ? Pourquoi a-t-on

un prétérit alors qu'on aurait pu avoir un *present perfect* ? Pourquoi a-t-on *no food* alors que *not any food* paraît également approprié ? Ce sont toutes ces variations qui font l'intérêt de l'analyse des faits de langue, avec pour but de démontrer que l'on maîtrise les subtilités les plus fines d'une grammaire.

On retiendra qu'un **énoncé** est : une occurrence linguistique spontanée pouvant dévier de la syntaxe canonique, dont on envisage les conditions de production et de réception. Il est lié à **une source**, à l'attention d'**une cible**, dans un **contexte donné**, avec une **fonction** ou une **intention donnée**.

En résumé, dans vos analyses, vous pouvez évidemment utiliser les trois termes « phrase », « proposition » et « énoncé », mais en comprenant ce qui les distingue. Le concept de « proposition » est approprié pour isoler un constituant de la phrase ; le concept de « phrase » est approprié pour appréhender les relations entre propositions ; le concept d'« énoncé » est approprié pour étudier les dynamiques qui ont présidé au choix des marqueurs.

II. SÉMANTIQUE ET PRAGMATIQUE : LES FONCTIONS

RAPPELS

Les fonctions d'un énoncé (on pourrait parler d'« intentions d'un énoncé ») ne constituent pas une fin en soi dans l'analyse des faits de langue, mais elles peuvent participer à l'argumentation. Nous proposerons donc un bref rappel de six grandes fonctions mises en avant par le linguiste russo-tchéco-américain Roman Jakobson en 1960.

Fonction **référentielle** : concerne la facette informationnelle de l'énoncé. Le message *Smoking kills* sur les paquets de cigarettes décrit, à titre de rappel, l'effet de l'action de fumer.

Fonction **conative**/incitative : il s'agit de susciter une (ré)action de la part du co-énonciateur. Le message *Smoking kills*, par exemple, a pour fonction d'inciter le co-énonciateur à arrêter de fumer.

Fonction **expressive**/émotive : l'énonciateur partage ses émotions ou sa subjectivité avec le co-énonciateur. *Thank God, no, LOL, Hopefully, What on earth did you do that for? ...*

Fonction **phatique** : elle concerne la facette des conventions sociales. Commencer un message par *Dear Mrs Martin* n'apporte rien d'un point de vue informationnel, mais l'absence de cette formule ou d'une formule équivalente pourrait être ressentie comme discourtoise. De même si j'omets une formule finale comme *Best wishes*. Pour prendre un autre exemple, parler de la météo avec un voisin dans l'ascenseur ou parler de nos vacances avec le coiffeur, cela fait partie des usages phatiques du langage, sans lesquels nous passerions pour des personnes asociales.

Fonction **métalinguistique** : c'est une forme particulière de la fonction référentielle, qui consiste à apporter de l'information, comme la fonction référentielle, mais sur le langage lui-même. Autrement dit, on utilise la langue pour parler d'elle-même ou d'une autre langue : « *Indépendant* » s'écrit avec un *a* en français, c'est en anglais qu'on l'écrit avec un *e*.

CHAPITRE 3

La phonologie

Ce chapitre porte essentiellement sur la préparation de la sous-épreuve de phonologie au CAPES. Les quatre domaines présentés (la transcription, l'accentuation, la graphophonologie et la prosodie) sont ceux qui sont les plus susceptibles de tomber au concours. Par conséquent, d'autres aspects, tels que les processus phonétiques, la transcription de phrases, ou l'accentuation de groupes de mots ne sont pas traités dans ce chapitre. Pour un approfondissement de ces bases dans le cadre de la préparation au concours de l'agrégation, il est recommandé de vous reporter à ces deux ouvrages récents : Réussir l'épreuve de phonologie à l'agrégation externe d'anglais de Jérémie Castanier et Dylan Michari (2025) ainsi que *Training in English Phonology For the Agrégation* de Gaëlle Ferré (2025).

Notes sur la méthodologie

Le format des questions de phonologie au tronc commun de l'agrégation est différent de celui du CAPES. Nous encourageons les agrégatifs à approfondir cet aspect de l'épreuve par des lectures complémentaires. Pour autant, les exercices et les faits de langue traités dans ce chapitre constituent un socle utile et adapté.

Concernant le format CAPES, les réponses attendues sont relativement concises. Il faut donc s'entraîner à formuler des explications succinctes mais efficaces, qui vont à l'essentiel. Voici deux exemples de réponse type, tirés des rapports du jury de 2022 et 2023 :

Question portant sur l'accentuation :

exactly est composé de deux **morphèmes** : la base EXACT et le suffixe -LY. Le **suffixe** -LY est un suffixe **neutre** et est donc inaccentué : /O/. Il ne modifie pas le schéma de la base EXACT. EXACT est un adjectif de deux syllabes qui comporte un **préfixe inséparable** [ou pseudo-préfixe] EX-. Un adjectif n'est normalement pas accentué sur son préfixe inséparable, d'où un **schéma accentuel** /O1/. Le schéma de *exactly* est donc **/O1O/**.

(Rapports du jury 2022)

Question portant sur la graphophonologie :

Le graphème <i> dans le mot *fire* peut être représenté par le **symbole** /aɪə/ (en SBE, /aɪr/ en GA), ce qui représente une **valeur libre modifiée par <r>**. Cette valeur peut être expliquée par son contexte : le graphème apparaît **en position accentuée, suivi d'un <r>, et d'une autre voyelle (le <e> muet final)**.

Il est également possible de noter 'V<r>V# ou 'V<r><e>#.

(Réponse rédigée à partir des rapports du jury 2023)

Quelques points essentiels :

- Utilisez un vocabulaire adapté (*morphème, suffixe, préfixé inséparable, terminaison contraignante, valeur entravée, allophone, monographe, graphème*, etc.)
- Pour l'accentuation : précisez quelles syllabes sont accentuées en donnant l'accent primaire et secondaire avec les bonnes conventions (système numérique ou barres du haut et du bas)
- Pour la graphophonologie : donnez la valeur (libre, entravée, modifiée par <r>) et expliquez le contexte (position accentuée, suivi d'une voyelle, d'un <r>, de deux consonnes, etc.)

Il est toujours recommandé de se reporter aux sujets zéro pour avoir une meilleure idée des réponses attendues au concours.

I. LA TRANSCRIPTION

RAPPELS

La transcription permet de représenter graphiquement, à l'aide des symboles de l'Alphabet Phonétique International (API)**, la forme sonore de lettres, de mots et d'énoncés, selon deux types de notation à bien distinguer : la transcription phonémique** et la transcription phonétique**.

♦ Transcription phonémique vs phonétique

La transcription phonémique**, notée entre barres obliques /.../, représente les phonèmes**, c'est-à-dire les unités distinctives minimales du système sonore d'une langue donnée. Elle est abstraite et ne donne qu'un niveau de détail suffisant pour distinguer les mots entre eux, formant des paires minimales (ex. *lap* vs *lip*, où /æ/ et /i/ sont distinctifs).

Exemple d'une transcription phonémique : *He came to see the play* → /hi 'keɪm tə 'si: ðə 'pleɪ/

La transcription phonétique**, notée entre crochets [...], donne une représentation moins théorique, plus concrète, prenant en compte les allophones**, c'est-à-dire les différentes réalisations empiriques d'un même phonème en contexte.

Ex. : *I like to travel* → [aɪ 'laɪk tə 'trævnəl]

Dans cet exemple, le verbe *travel* est réalisé avec un des deux allophones du phonème /l/, le /l/ clair et le [ɫ] sombre.



Dans l'analyse d'un fait de langue, une transcription phonémique suffit en général, sauf si la variation allophonique elle-même est en jeu.

♦ Phonème** vs allophone**

Un phonème est une unité distinctive abstraite ; un allophone est sa réalisation concrète dans un contexte donné. Un même phonème peut avoir plusieurs allophones selon :

- La position dans la syllabe (ex. : les consonnes occlusives sourdes /p/, /t/ et /k/ deviennent aspirées lorsqu'elles sont en début de syllabe [p^h] [t^h] [k^h])

- Le contexte accentuel (ex. : le /t/ intervocalique se réalise généralement voisé [t̚] devant une syllabe non accentuée en GA**)
- Le contexte phonémique (ex. : le [æ̃] nasalisé devant une consonne nasale en GA)

Quelques exemples classiques :

Phonème(s)	Allophone(s)	Exemple(s)
/p/ /t/ /k/	[p ^h] [t ^h] [k ^h]	<i>pet, take, cut</i> ['p ^h et] ['t ^h eɪk] ['k ^h ʌt]
/l/	[ɫ] [l]	<i>milk</i> ['mɪɫk]
/t/	[t̚] [ʔ]	<i>butter</i> ['bʌt̚ər] (GA), <i>bottle</i> ['bɒʔl] (Cockney)
/æ/	[æ̃]	<i>sample</i> ['sæ̃mpəl] (GA)

◊ L’API : symboles essentiels

Il est impératif de maîtriser les symboles de base de l’API** pour l’anglais. On distingue :

- **Les sons consonantiques** qui s’analysent selon leur mode d’articulation, leur point d’articulation, et leur voisement
- **Les sons vocaliques** où l’on distingue les monophthongues (un seul élément vocalique) et les diphtongues (deux éléments vocaliques en un seul phonème)

Le système consonantique de l’anglais est résumé dans le tableau suivant, classé selon leur mode et point d’articulation. Les consonnes voisées** sont notées en gras.

		POINT D’ARTICULATION							
		Bilabiales	Labio-dentales	Dentales	Alvéolaires	Pré-palatales	Palatales	Vélares	Glottales
MODE D’ARTICULATION	Plosives	p, b			t, d			k, g	
	Fricatives		f, v	θ, ð	s, z	ʃ, ʒ			h
	Affriquées				tʃ, dʒ				
	Nasales	m			n			ŋ	
	Latérales				l				
	Approximantes	w				r	j		

Ce tableau résume le système vocalique de l’anglais, dans les variétés SBE** et GA**. Notez la présence du /r/ en GA après les voyelles longues /ɑ:ɹ/, /ɜ:ɹ/ et /ɔ:ɹ/ ou dans les voyelles /ɪɹ/, /eɹ/ et /ʊɹ/ à la place des diphtongues centralisantes que l’on retrouve en SBE. Notez également que la correspondance pour /ɒ/ et /ɑ:/ n’est pas systématique.

SBE	GA	Exemple(s)	SBE	GA	Exemple(s)
Monophthongues			Diphthongues		
/ɪ/	/ɪ/	<i>sit, hit</i>	/eɪ/	/eɪ/	<i>make, break</i>
/e/	/e/	<i>set, bed</i>	/aɪ/	/aɪ/	<i>bite, sight</i>
/æ/	/æ/	<i>cat, bad</i>	/ɔɪ/	/ɔɪ/	<i>boy</i>
/ʌ/	/ʌ/	<i>cup, mud</i>	/aʊ/	/aʊ/	<i>mouse, now</i>
/ʊ/	/ʊ/	<i>put, good</i>	/əʊ/	/oʊ/	<i>no, home</i>
/ɒ/	/ɑː/	<i>lot, not, hot</i>	/ɪə/	/ɪr/	<i>beer</i>
/ə/	/ə/	<i>about, sofa</i>	/eə/	/er/	<i>care</i>
/iː/	/iː/	<i>seat, need</i>	/ʊə/	/ʊr/	<i>tour</i>
/ɑː/	/ɑːr/	<i>bar, car</i>			
/uː/	/uː/	<i>food, blue</i>			
/ɜː/	/ɜːr/	<i>bird, nerd</i>			
/ɔː/	/ɔːr/	<i>door, court</i>			

Pour un approfondissement sur la description articulatoire, nous vous renvoyons (entre autres) à Michel Ginésy (2008).

♦ L'accentuation

L'anglais est caractérisé par une alternance de **syllabes accentuées** et **inaccentuées** ; on dit que c'est une langue accentuelle (*stress-timed language*). Le placement des accents (primaires et secondaires), que ce soit au sein d'énoncés ou de mots, est donc essentiel. Il existe plusieurs conventions, mais nous retiendrons en priorité les suivantes :

- La barre du haut (') placée devant une syllabe accentuée pour l'accent primaire → /'beri/ (*berry, bury*)
- La barre du bas (,) pour l'accent secondaire → /,ɪndɪ'sɪʒən/ (*indecision*)

Le schwa et la réduction vocalique**

Le schwa /ə/ fait partie du système vocalique de l'anglais. C'est la voyelle réduite par excellence. Sa particularité est qu'on le retrouve uniquement à l'intérieur de syllabes inaccentuées, comme dans les exemples suivants :

- *Awake* → /ə'weɪk/
- *Abandon* → /ə'bændən/
- *Impeccable* → /ɪm'pekəbəl/
- *Delicate* → /'deləkət/

On parle ici du phénomène de réduction vocalique, où la voyelle en position inaccentuée se retrouve réduite à un schwa. Cette réduction concerne également d'autres voyelles faibles. Dans certains cas, la syllabe inaccentuée peut contenir la voyelle faible, comme dans le mot *beauty* /'bjuːti/ ou *she* /ʃi/ où la voyelle est réduite avec l'allophone [ɪ]. Il en va de même pour la forme réduite [ʊ] (ex. : *influenza* /,ɪnflu'enzə/, et en particulier au sein de certains mots grammaticaux non accentués (ex. *you* /ju/).

CHAPITRE 4

Le Groupe Verbal

Ce chapitre aborde les questions relatives au Groupe Verbal : les types de verbes, le passif, l'aspect BE -ING, l'aspect HAVE -EN, les modaux, le prétérit modal, DO et Ø V / To V / V-ing.

Chacun de ces paradigmes de marqueurs sera introduit par un rappel de cours et sera illustré à travers au moins un fait de langue corrigé.

I. LES TYPES DE PROCÈS

RAPPELS

Faut-il parler de « verbe », de « prédicat », ou de « procès » ? Comme pour « proposition », « phrase », ou « énoncé », les trois sont corrects, mais avec des implications différentes.

Le verbe est une catégorie grammaticale, munie de propriétés **morphosyntaxiques** spécifiques : il peut porter la marque suffixale du présent ou du prétérit, il est compatible avec les suffixes -EN et -ING, il s'accorde avec le sujet, il peut être introduit par la particule TO, etc. Par ailleurs, le verbe se définit par le besoin d'être complété par un nombre donné d'« arguments » : sujet, **complément** (direct, indirect, **oblique****), attribut.

Le prédicat est une notion sémantique envisagée relativement au sujet qui désigne la partie de la proposition qui « dit » quelque chose du sujet. Cela implique que le prédicat peut être :

- un verbe : *Abdoulghaffar sneezed*.
- un verbe et ses compléments : *Theo bought a book*.
- un élément non verbal : *Jade drives Samuel crazy*.

Le procès est une notion sémantique relative aux propriétés aspectuelles du verbe.

Le verbe réfère-t-il à un procès statique ? Duratif ? Ponctuel ? Quelles sont ses propriétés grammaticales ? Par ailleurs, en tant que concept sémantique, le « procès » peut également s'appliquer à des notions non verbales comme *a walk, a fire, a parade...* *The house was on fire = The house was burning*.

Nous avons appelé cette section *Les types de procès* parce que nous allons plus particulièrement nous intéresser au profil aspectuel des notions verbales. Nous allons toutefois approcher la question du procès en repartant du « verbe », notion grammaticale avec laquelle vous êtes familiers.

A. Verbes intransitifs, (mono)transitifs, ditransitifs

En anglais, comme en français, tous les verbes appellent un sujet syntaxique, mais tous n'ont pas le même nombre de compléments d'objet. Pour dresser une typologie des types de verbes, nous allons commencer par un point de terminologie en regroupant les notions de sujet et d'objet sous le terme **argument**. Le nombre d'arguments définit la **valence**** du verbe :

- un verbe qui ne prend aucun argument (e.g. *rain*) est dit **avalent**,
- un verbe qui prend un seul argument (e.g. *cough*) est dit **monovalent**,
- un verbe qui prend deux arguments (e.g. *kick*) est dit **bivalent**,
- un verbe qui prend trois arguments (e.g. *give*) est dit **trivalent**.

On va voir dans ce rappel qu'il est utile de distinguer la **valence** (combien d'arguments *a priori*) et la **structure** (intransitive, transitive, à montée...). Deux verbes peuvent avoir une valence identique (e.g. 2 arguments) mais des structures différentes (e.g. structure transitive directe comme *The baby watched the cat* et structure transitive indirecte *The baby looked at the cat*).

À l'inverse, deux structures peuvent être identiques alors que leurs verbes ont des valences différentes.

Abigail yawned. (Valence 1)

The snow melted. (Valence 2 mais structure ergative)

Julien was reading. (Valence 2 mais verbe ambitransitif)

1. Les verbes avalents : 0 argument

Tout un ensemble de verbes météorologiques n'ont pas d'argument. Ils sont construits avec le sujet explétif IT.

It's raining/snowing/hailing/sleeting/freezing/drizzling/pouring...

2. Les verbes monovalents : 1 argument

On peut avoir deux scénarios :

- l'unique argument est sujet : **verbes intransitifs**
- l'unique argument est complément : **verbes à montée**

➔ **Intransitif** : 1 sujet - verbe - 0 complément

Virginie smiled.

Il existe en réalité plusieurs types d'intransitifs. Ainsi, les quatre intransitifs suivants n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques ou sémantiques :

a. *Her Majesty arrived.*

b. *Her son coughed.*

c. *Her boat sank.*

d. *Her dress buttons.*

En réalité, seuls les cas a et b sont des verbes monovalents. Les exemples c et d sont construits à partir de verbes bivalents, mais sont employés dans des structures intransitives. En effet, dans les deux premiers cas, on ne peut pas réintroduire un sujet agent, contrairement aux deux derniers :

Fait de langue n° 12

It is a crisp, sunny morning in America's heartland. The date is September 15, 1995. The place is the corner of Fifth and Robinson Streets, Oklahoma City, Oklahoma. I can see an enormous crater where a massive office building once stood. I can hear the bulldozers going about their grim work.

(Richard Pearlstein, 2004, *Fatal Future? Transnational Terrorism and The New Global Disorder*)

SMART CORRIGÉS

Syntaxe : Le fait de langue à traiter est un Groupe Verbal constitué du verbe lexical *hear* précédé de l'auxiliaire modal CAN au présent. Il est pertinent de préciser que *hear* est un verbe de perception. Le segment fait partie d'une proposition indépendante (ou principale si l'on retient la participiale en *going* enchâssée dans le GN *the bulldozers*). Il s'agit d'un récit au présent à la première personne. Notons enfin la présence d'un GV comparable dans la proposition précédente : *can see*.

Manipulations et problématique : On peut remplacer la forme auxiliée par un présent simple, y compris pour l'occurrence en amont :

It is a crisp, sunny morning in America's heartland. The date is September 15, 1995. The place is the corner of Fifth and Robinson Streets, Oklahoma City, Oklahoma. I see an enormous crater where a massive office building once stood. I hear the bulldozers going about their grim work.

Remarquons également que la traduction ne nécessite pas une explicitation de la modalité, qui pourrait s'apparenter à un calque :

C'est un matin vif et ensoleillé au cœur de l'Amérique. Nous sommes le 15 septembre 1995, à Oklahoma City, à l'angle de la 5^e rue et de Robinson Street. Je ?peux/ ???arrive à voir un énorme cratère où s'érigait autrefois un colossal immeuble de bureaux. Je ?peux/ ???arrive à entendre le ronronnement des bulldozers qui s'affairent à leur sinistre besogne.

Quel est le rôle de CAN, qui semble avoir ici une sémantique incolore ?

Annnonce de la résolution : Nous défendrons l'idée que CAN n'est pas ici l'expression d'une modalité dynamique, mais plutôt d'un procédé de focalisation sur le percept *the bulldozers*.

Rappel théorique : Employé avec des verbes de perception, CAN peut être l'expression d'une perception rendue (im)possible par les capacités du sujet :

Wine experts can smell and taste ingredients the rest of us can't.

Ou l'expression d'une perception rendue (im)possible par les circonstances :

On a clear day, you can see the coast of France.

Dans ces deux cas, CAN peut être explicité à la traduction et dans les deux cas CAN s'oppose à un CAN'T. Un troisième cas de figure consiste à focaliser sur le percept, auquel cas une traduction explicite est susceptible de produire un calque. C'est à ce troisième cas que nous avons affaire.

Traitement en contexte : Bien que court, l'extrait se présente comme une hypotypose**, avec une volonté de dépeindre la scène comme un tableau. Il y a d'évidence l'intention de fournir une sorte d'instantanée photographique, qui présente le théâtre des événements dans sa globalité. De ce point de vue, le *present simple* aurait été susceptible de produire un effet de séquence événementielle, là où CAN aplanit les perceptions dans un instant unique (comme le ferait le *present perfect* qui présente tout sous l'angle du présent, là où le prétérit exprime les relations de succession). Il s'agit en effet ici de focaliser sur les percepts en les rattachant à un point de perception unique, tant subjectivement (c'est le même *expérient* de première personne) que temporellement (le point de vue mémoriel du narrateur plutôt que le point de vue du déroulement événementiel). Le focus sur le percept permet d'envisager une traduction qui relèguerait l'expérient au second plan, voire qui impliquerait la modalité de perception :

C'est un matin vif et ensoleillé au cœur de l'Amérique. Nous sommes le 15 septembre 1995, à Oklahoma City, à l'angle de la 5^e rue et de Robinson Street. Devant moi, un énorme cratère où s'élevait autrefois un colossal immeuble de bureaux. Là-bas, le ronronnement des bulldozers qui s'affairent à leur sinistre besogne.

F. NEED

RAPPELS

NEED a un statut particulier dans le système des modaux pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il n'est jamais employé dans des contextes affirmatifs, et, d'autre part parce qu'il est aussi employé comme verbe lexical. Sur ces deux points, il est comparable à DARE. Mais NEED a une troisième particularité : au départ, NEED n'était pas un modal. Il n'a fait son entrée au sein du système que vers le 14^e siècle, ce qui correspond à la période où le système modal est en pleine reconfiguration. Le modal NEED va en quelque sorte devenir le supplétif négatif de MUST puisqu'il va exprimer la non-nécessité.

1. NEED et la polarité négative

L'auxiliaire NEED n'est employé que dans des contextes à polarité négative : négation, interrogation en oui/non, condition. Ainsi, on peut avoir :

You needn't say more. (Négation)

Need I say more? (Interrogation)

If I need say more, let me know. (Condition)

Mais on ne peut pas avoir :

**You need say more.*

Cette partie propose dix sujets de format CAPES 2026 sur le modèle du sujet zéro. Pour autant, il faut savoir que l'épreuve 2026, contrairement au sujet zéro, soumettait, non pas une, mais deux questions de phonologie. On ne doit donc jamais présumer du format de l'épreuve sur la base des sujets précédents ; des modulations ne sont jamais impossibles d'une année sur l'autre.

Pour rappel, voici l'extrait du texte officiel qui accompagnait le sujet zéro. Il est recommandé de vérifier chaque année les sujets et les rapports. Vous pouvez consulter ces mises à jour sur le site de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur : <https://saesfrance.org/concours/>

CAPES BAC + 3

Réglementation de la première épreuve d'admissibilité

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

A. - Épreuves d'admissibilité

2^e Seconde épreuve d'admissibilité. L'épreuve comporte deux parties. La première partie de l'épreuve est constituée d'un thème et d'une version. La seconde partie porte sur une analyse critique de faits de langue à rédiger en français.

L'épreuve se fonde sur un dossier composé de documents de nature variée dans la langue étrangère mais aussi en français.

Elle vise à apprécier la maîtrise des deux systèmes linguistiques et le passage de l'un à l'autre.

Durée : quatre heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie compte pour 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Tronc commun de l'agrégation

Les faits de langue présentés ici peuvent tout aussi bien servir d'entraînement aux faits de langue niveau tronc commun de l'agrégation. Pour rappel, le tronc commun de l'agrégation externe contient trois faits de langue (1 fdl GN, 1 fdl GV, 1 fdl phrase complexe), une question large et six questions de phonologie. Concernant la préparation à la question large, nous vous renvoyons notamment à Dufaye et Khalifa 2006. Pour la préparation à la question de phonologie, vous pouvez vous reporter à Castanier et Michari 2025 ou Ferré 2025.

Il est évidemment recommandé de faire les sujets par vous-mêmes avant de découvrir le corrigé. Certains points reprennent des points évoqués dans le cadre de ce livre, d'autres non. Sachant que l'épreuve de faits de langue est une épreuve hors programme, l'intention est de vous familiariser avec l'idée que vous devez vous attendre à de l'inattendu.

Vous noterez que les corrigés n'annoncent plus les étapes SMART. La structuration des arguments reste cependant la même, mais sans le *making-of* ; il ne s'agit donc que d'une question d'affichage. Là encore, il s'agit de se familiariser avec une rédaction au format de l'épreuve.

Notez enfin que pour des raisons de droits d’auteur, les extraits soumis ici sont légèrement plus courts que l’extrait du sujet zéro, mais nous nous sommes assurés que le contexte était suffisant pour traiter les points soulignés sans qu’il y ait matière à ambiguïté quant à leurs valeurs sémantiques.

SUJET 1

- 1) **Phonologie** : pour chacun des mots suivants, vous proposerez une transcription en SBE et GA et vous justifierez leurs différences de prononciation : *notice, heard, project, knew, laughing*
- 2) **Analyse linguistique** : pour chacun des points suivants, vous décrirez le segment souligné et en proposerez une analyse en contexte.
 - Point 1 : [...] *she was back down and announced in that pebbly voice of hers* [...]
 - Point 2 : [...] *my Uncle Dan and grandmother among them, started laughing*.

When my cousin Frances heard the word, she got up and, not so anyone would notice, left the table. Where was she going? You guessed it: the third floor to check on her egg. Two seconds later she was back down and announced in that pebbly voice of hers, “Someone stole my chocolate Easter egg, and I think I know who did it.” I slowly lowered my hands; she was looking right at me. Seated next to her was my father. I’d never seen him look more angry or upset. His mouth a-squint, his face, all mushed together, resembled a school art project gone wrong. Uh, oh. I knew that I was in for it now. So did my heart, which had mysteriously come loose and begun to travel up into my throat. You know the feeling? Bet you do. Only this time, before my heart had a chance to pick up speed, my father’s squint turned into a smile, and all the adults, my Uncle Dan and grandmother among them, started laughing.

(Jeffrey Kelly, 1991, *The Thanksgiving Easter Egg*)

1) Phonologie

- *Notice* : La diphtongue centralisante /əʊ/ en SBE est généralement réalisée de manière plus arrondie en GA avec le phonème /oʊ/.
- De plus, en GA, lorsque la consonne /t/ se situe devant une syllabe inaccentuée en position intervocalique, elle peut subir un phénomène appelé *t-vocing*, *tapping*, ou *alveolar flapping*, où la consonne est réalisée de manière voisée avec l’allophone [ɾ]. C’est aussi le cas dans les contextes <Vrt> comme par exemple *party*.
- On transcrira donc le mot des deux façons suivantes : /ˈnəʊtɪs/ (SBE) [ˈnoʊtɪs] (GA)
- *Heard* : SBE est une variété non-rhotique de l’anglais, tandis que GA est une variété rhotique. Cela signifie qu’en SBE le <r> ne sera pas prononcé en position pré-consonantique (VrC) ou post-vocalique, (sans autre son voyelle derrière Vr#) tandis qu’il sera prononcé en GA. C’est le cas du mot *start* où le <r> apparaît en position pré-consonantique. On transcrira donc le mot des deux façons suivantes : /ˈhɜːd/ en SBE et /ˈhɜːrd/ en GA.

- **Project :** La voyelle /ɒ/ en SBE est généralement remplacée en GA par /ɑ:/. On transcrira donc le mot des deux manières suivantes : /'prɒdʒekt/ (SBE) /'pra:dʒekt/ (GA)
- Notez ici qu'il s'agit d'un mot pluricatégoriel, qui, lorsqu'il fonctionne comme verbe, sera accentué sur la deuxième syllabe. La différence entre SBE et GA ne s'applique plus.

- **Knew :** En GA, la consonne /j/ a tendance à disparaître, en particulier après les consonnes alvéolaires comme /t/, /n/ et /d/ suivies de la voyelle /u:/. On parle aussi de *yod dropping*. On transcrira le mot des deux manières suivantes : /'nju:/ (SBE) /'nu:/ (GA).

- **Laughing :** En SBE, le digraphe <au> est généralement transcrit avec la voyelle /ɔ:/ en SBE et /ɑ:/ en GA. Or, il s'agit ici d'une prononciation irrégulière, puisque le digraphe est prononcé /ɑ:/ en SBE et /æ/ en GA. On transcrira le mot des deux manières suivantes : /'la:fiŋ/ (SBE) /'læfiŋ/ (GA).

○ 2) Analyse linguistique

- • **Point 1 :** [...] *she was back down and announced in that pebbly voice of hers* [...]

- Le segment à traiter est un GN ayant pour noyau le nom dénombrable singulier *voice* déterminé par le déterminant démonstratif *that* et qualifié par l'adjectif épithète *pebbly*. Le nom est par ailleurs post-modifié par le GP *of hers*, constitué de la préposition *of* et du pronom possessif *hers*. Le texte est un récit au prétérit à la première personne, avec un narrateur intradiégétique.

- Le GN aurait pu être formulé de manière plus compacte avec une qualification similaire.
Two seconds later she was back down and announced in her pebbly voice, "Someone stole my chocolate Easter egg, and I think I know who did it."

- Pourquoi avons-nous une construction avec une détermination post-nominale et quelle nuance cette structure véhicule-t-elle ?

- Notre explication est que la structure en OF permet de véhiculer deux types de Qualification : l'une sur le nom *voice*, l'autre sur le pronom *hers*.

- Rappelons que les structures génitives obliques Dét N OF GPrn, telle que celle que nous devons analyser, peuvent prendre deux valeurs en fonction du déterminant :

- Déterminant quantifieur : *A friend of hers*
- Déterminant démonstratif : *That friend of hers*

- Dans le premier cas, le repérage entre le nom et le génitif pronominal prend une valeur partitive, et donc Quantitative : une occurrence d'ami extraite de la sphère relationnelle de *her*. Dans le second cas, la structure prend une valeur Qualitative du fait de la présence du démonstratif THAT (ou THIS), généralement appuyé par un GAdj épithète, comme c'est le cas à notre segment avec l'adjectif *pebbly*. D'un autre côté, en repérant *pebbly voice* au domaine des notions relatives au pronom — *hers* = notions *related to her* — on pose le GN comme un trait qui la caractérise.

On peut comprendre ce choix en considérant la spécificité du texte. Le narrateur construit explicitement un rapport interlocutoire avec le narrataire : "Where was she going? You guessed it". Le génitif oblique permet de renforcer cet effet de connivence d'une part en repérant *pebbly voice* par *THAT*, ce qui crée un effet de connaissance partagée, et en le posant comme caractéristique de *her*, ce qui là encore amplifie l'effet de complicité avec le lecteur.

• **Point 2 : [...] *my Uncle Dan and grandmother among them, started laughing.***

Le segment à traiter est un GV formé du verbe caténatif *START* au prétérit, complété par la proposition gérondive *laughing*. Comme pour le fait de langue précédent, cette partie du texte est un récit au prétérit à la première personne, avec un narrateur intradiégétique.

Assez naturellement, on peut se demander pourquoi *START* introduit ici un gérondif alors qu'il pourrait tout aussi bien introduire un infinitif en TO :

...my Uncle Dan and grandmother among them, started to laugh.

S'agit-il d'une variante libre, ou ce choix implique-t-il une nuance sémantique justifiable dans le contexte ? Nous opterons pour la nuance sémantique, en ce que le choix du gérondif traduit la volonté de focalisation sur la dimension Qualitative de la notion *laugh*.

Les infinitifs en TO induisent une valeur événementielle, TO étant la trace de la visée d'une occurrence, et donc d'une valeur Quantitative. À l'inverse, le gérondif renvoie à la représentation Qualitative de la notion exprimée à travers le verbe. Là où TO V met en avant la validation de l'événement, le gérondif met en avant le *type* d'événement.

Dans notre texte, l'enfant narrateur, qui a commis un forfait, appréhende la réaction de son père :

"Seated next to her was my father. I'd never seen him look more angry or upset. His mouth a-scowl..."

Il partage son anxiété avec le narrataire — *You know the feeling? Bet you do* — convaincu qu'une punition est imminente *Uh, oh. I knew that I was in for it now*. Cependant, contre toute attente, le père se déride et prend la chose avec humour :

...my father's scowl turned into a smile, and all the adults, my Uncle Dan and grandmother among them, started laughing.

Le rôle du gérondif est précisément de signaler une focalisation sur la dimension Qualitative de la réaction, *laugh*. En empathie avec le point de vue du jeune narrateur, c'est l'écart entre, d'un côté, la peur d'une punition, et, d'un autre côté, le soulagement face à l'hilarité générale qui est mis en avant par le gérondif. Un infinitif en TO aurait décrit l'événement en tant que tel, sans considération du décalage Qualitatif entre la notion *laugh* et le scénario que le narrateur appréhendait.

STRANDING : voir *PREPOSITION STRANDING*.

SUBSECTIF : Les adjectifs subsectifs s'opposent aux adjectifs **intersectifs**. Un adjectif est intersectif si le référent valide indépendamment la propriété désignée par l'adjectif et la propriété désignée par le nom :

Chad is a young teacher.

Chad is young and Chad is a teacher.

En revanche, un adjectif est **subjectif** si le référent ne valide pas la propriété désignée par l'adjectif indépendamment de la propriété désignée par le nom :

Chad is a new teacher.

Chad is a teacher but Chad is not new (except as a teacher).

Enfin, un adjectif est **non-subsectif** si le référent ne valide indépendamment ni la propriété désignée par l'adjectif ni la propriété désignée par le nom :

Chad is a fake teacher.

Chad is a future teacher.

Chad is neither a teacher nor is he fake / future (except as a teacher).

SUJET CONTRÔLÉ / SUJET CONTRÔLANT : Dans les structures causatives, nous qualifions de « sujet contrôlant » le sujet du verbe causatif, et de « sujet contrôlé » le sujet du verbe de la prédication seconde.

Kristina ^{sujet contrôlant} *got the janitor* ^{sujet contrôlé} *to open the door.*

SUPRASEGMENTAL : On qualifie de suprasegmental les marqueurs phonologiques qui dépassent les segments vocaliques et consonantiques. Il s'agit donc des traits phonologiques affectant la syllabe, le mot, le groupe prosodique voire l'énoncé.

SYLLABE NUCLÉAIRE : La syllabe nucléaire est la syllabe qui porte la saillance accentuelle maximale.

À COMPARER AVEC : *LLI (Last Lexical Item)*.

SYLLEPSE / SYLLEPTIQUE : En syntaxe, la syllepse qualifie les cas où l'accord en genre ou en nombre privilégie le sens sur la morpho-syntaxe.

Minuit sonnèrent. (Émile Zola, 1886, *L'Œuvre*)

Sans doute par effacement de « les douze coups de minuit sonnèrent ».

Plus d'une nuit fut consacrée toute entière au jeu. (*Les Aventures du Baron de Münchhausen*)

« Plus d'une » devrait déclencher du pluriel.

Elle eut l'air surprise à son tour. (Jean-Ferdinand Ramuz, 1932, *Farinet ou la fausse monnaie*)

Syntaxiquement, *surprise* devrait s'accorder au masculin avec l'air.

I do think it's unlikely that the banking industry will supply the 30 or 40 billion dollars that is necessary to cover the exposure to losses in the current problem bank list.

Syntaxiquement pluriel, l'accord privilégie la somme dans sa globalité.

SYNONYMIE : Il n'existe pas de synonymie parfaite au point que deux mots auraient le même sens. On parle de synonymes lorsque deux mots ont des sens « suffisamment proches » pour être interchangeables dans certains contextes sans modifier l'énoncé de manière significative.

SYNTAXE DE SURFACE : La « syntaxe de surface » est le produit fini observable, par opposition à la « syntaxe profonde », non directement observable parce que se jouant au niveau des opérations mentales. Par exemple, si on prend la phrase *John often smoked cigars*, sa syntaxe de surface est *John + often + smoked + cigars* ; le courant syntaxique génératif va néanmoins faire l'hypothèse que cette syntaxe de surface est le résultat d'un réagencement d'une structure profonde qui correspond à *John + -ed + often + smoke + cigars*, où l'inflexion -ED descend sur le verbe *smoke*. Si on prend maintenant la phrase *Jean fumait souvent des cigares*, sa syntaxe de surface est *Jean + fumait + souvent + des + cigares*, autrement dit l'adverbe vient après le verbe ; l'analyse syntaxique va néanmoins faire l'hypothèse que cette syntaxe de surface est le résultat d'un réagencement d'une structure profonde qui correspond à *Jean + -ait + souvent + fumer + des + cigares*, où c'est le verbe fumer qui monte sur l'inflexion -AIT.

TÉLIQUE : Un procès est dit télique s'il exprime linguistiquement la limite au-delà de laquelle il ne pourrait pas de poursuivre. La limite peut être exprimée par une quantification du COD :

He drank three coffees.

On peut tester le caractère télique par la compatibilité avec un circonstant de durée en IN (et l'incompatibilité en FOR) :

He drank three coffees in 2 minutes.

**He drank three coffees for 2 minutes.*

La limite est parfois exprimée par l'unicité de l'objet :

She painted the ceiling in 2 minutes.

Le procès est alors susceptible de fonctionner de manière télique ou atélique.

She painted ceiling for 2 minutes.

Le procès peut alors s'accompagner d'une particule adverbiale qui coerce une lecture télique.

She read the book (in a few minutes / for a few minutes).

*She read the book through (in a few minutes / *for a few minutes).*

À comparer avec : ATÉLIQUE, PERFECTIF.

THÈME (givenness) / THÉMATIQUE : Par opposition au rhème qui est porteur de l'information nouvelle, le thème est porteur de l'information déjà établie. Il n'est pas incompatible avec un focus.

The Parliament has refused to repeal the 1953 law declaring the state-run airlines a monopoly business. It is that law that allows many of the bureaucracies to use petty rules and red tape to stonewall the progress of the private companies. (COCA)

À comparer avec : FOCUS, RHÈME, TOPIC.

TOPIC : Le topic est l'élément au sujet duquel on prédique quelque chose. Le sujet grammatical est prototypiquement le topic de la proposition, mais le concept de topic peut être élargi à l'idée de la thématique établie par le contexte.

À comparer avec : FOCUS, RHÈME, THÈME.

TRANSCRIPTION PHONÉMIQUE : La transcription phonémique, signalée par des barres obliques, est une représentation qui fait abstraction des variations acoustiques non distinctives. Par exemple, l'aspiration du /p/ initial dans ['p^hɪt] n'est pas signifiante, car elle ne forme pas de contraste avec le [p] non aspiré (à la différence d'un autre phonème, comme /f/ qui changerait le sens du mot s'il était employé à la place, *fit*). Cela explique que l'aspiration (et sa réalisation allophonique) ne soit pas prise en compte dans la représentation phonologique /'pɪt/.



PRÉPARATION AUX **FAITS DE LANGUE**

CAPES et tronc commun de l'Agrégation d'anglais

Ce manuel propose de parcourir les points essentiels de la grammaire anglaise, indispensables pour réussir l'épreuve de faits de langue au CAPES et au tronc commun de l'Agrégation d'anglais. Il offre un entraînement aux analyses de faits de langue conformément à la réforme de 2025, adapté à un public de non-spécialistes, afin de leur fournir un modèle d'analyse classique.

L'ouvrage est divisé en 3 parties :

1. les rappels de **syntaxe**, d'**énonciation** et de **phonologie** ;
2. les **faits de langue** ;
3. un entraînement à partir de **sujets d'épreuves**.

Pour aider les candidats dans leur préparation, de nombreux exercices sont proposés tout au long de l'ouvrage, accompagnés de leurs corrigés.

- **270 exercices avec leurs corrigés**
- **50 rappels de cours et 30 faits de langue**
- **10 sujets d'épreuve (incluant la phonologie)**
- **Un glossaire complet**

Lionel DUFAYE est professeur des universités et enseigne la linguistique à l'université Gustave-Eiffel. **Loulou KOSMALA** est maitresse de conférences en linguistique et phonologie à l'université Paris-Est-Créteil.

www.ophrys.fr

ISBN 978-2-7080-1735-1



9 782708 017351

25 €

ISBN : 978-2-7080-1735-1